

## PAS DE TRÊVE JUSQU'AU RETRAIT !



Hier, mardi 17 décembre, la journée de grève et de manifestation interprofessionnelle a une nouvelle fois été historique.

Même si le gouvernement tente par une communication mensongère d'en réduire la portée, il n'a échappé à aucun-e observateur/trice un tant soit peu honnête que les cortèges ont été encore plus fournis que ceux de la journée du 5 décembre. Entre 800 000 personnes et 1,8 millions, selon les sources, ont défilé dans les rues, dans plus de 260 cortèges organisés, pour dire une nouvelle fois « NON à la réforme ! ».

L'intersyndicale interprofessionnelle réunie mardi soir a appelé, en l'absence d'annonce du retrait de la réforme, à ne pas relâcher la mobilisation et à ne pas répondre à la demande d'une éventuelle trêve durant les vacances de Noël. Elle appelle l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève, y compris reconductible là où les salarié-es le décident, pour maintenir et augmenter le rapport de force (voir communiqué intersyndical [ici](#)).

Dans cette dynamique, le SNESUP-FSU appelle à continuer à organiser des assemblées générales, des actions de grève et de manifestation partout où c'est possible, notamment le 19 décembre par des mobilisations locales, et à se rapprocher des intersyndicales et collectifs de mobilisation locaux pour s'inscrire dans les différentes actions organisées jusqu'à la fin de l'année. À cet effet, le SNESUP-FSU a d'ores et déjà déposé un [préavis de grève jusqu'au 16 janvier 2020](#).

Il appelle en particulier les camarades de la région parisienne à participer à « l'inauguration populaire du Campus Condorcet : Pour une Université ouverte ! » qui se déroulera ce vendredi 20 décembre à 11h - Place du Front Populaire à Aubervilliers (métro Front populaire). Les conditions de travail, nos retraites, la future loi de programmation pluriannuelle de la recherche et la précarité dans l'ESR y seront notamment à l'ordre du jour, [voir infos ici](#).

**Si le gouvernement reste sourd, une nouvelle journée nationale de mobilisation interprofessionnelle devrait être organisée à la rentrée.** Il convient donc de l'inscrire dès à présent dans le calendrier et de la préparer activement d'ici-là. ■

Les enseignant-es du supérieur seraient, comme leurs collègues de l'enseignement scolaire, parmi les plus touchés-es par le projet de réforme du système de retraite. Les cas-typés développés [sur notre site](#) en témoignent clairement :

Exemple 1 : une femme, **Maître de conférences**, avec 3 enfants : elle accuserait une perte de pension brute de **42 %** ou **- 1540 €** de pertes mensuelles (entre la retraite actuelle et le projet de Réforme 100 % à points)

Exemple 2 : un homme, **Maître de conférences**, une perte de pension brute de **33,5 %** ou **- 1191 €** de pertes mensuelles

Exemple 3 : une femme, **Professeure des Universités**, une perte de pension brute de **33 %** ou **- 996 €** de pertes mensuelles

Exemple 4 : un homme, **Professeur agrégé**, une perte de pension brute de **22 %** ou **- 543 €** de pertes mensuelles

Exemple 5 : une femme, **Professeure certifiée**.

**Pour simuler votre propre cas :** rendez-vous à la page de nos simulateurs : [ici](#)

**SUIVEZ-NOUS !**



[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SNESUPFSU/](https://www.facebook.com/SNESUPFSU/)



[HTTPS://TWITTER.COM/SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)